



G R O U P E
HÉBERT CRISPO
SOCIÉTÉS DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CORPORATIONS OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2017

HÉBERT ARCHER CPA INC., SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

43 SAINT-CHARLES OUEST, BUREAU 201 • LONGUEUIL (QUÉBEC) CANADA • J4H 1C5

TÉL. 450 671-1000 • MTL 514 951-6423 • FAX 450 671-9131

www.groupehebertcrispo.com

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2017

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
Résultats	1
Évolution des actifs nets.....	2
Bilan.....	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires.....	5 - 9
Renseignements complémentaires.....	10 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de

Association de la Rive-Sud pour la Déficience Intellectuelle

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association de la Rive-Sud pour la Déficience Intellectuelle, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

HÉBERT ARCHER CPA INC., SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

43 SAINT-CHARLES OUEST, BUREAU 201 · LONGUEUIL (QUÉBEC) CANADA · J4H 1C5

TÉL. 450 671-1000 · MTL 514 951-6423 · FAX 450 671-9131

www.groupehebertcrispo.com

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'association tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'association et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants, aux résultats nets, à l'évolution des actifs nets et à l'actif. Puisque le rapport d'audit de l'exercice précédent comportait également une réserve sur l'intégralité des revenus, il est possible que des ajustements du solde d'ouverture des actifs nets pourraient être nécessaire pour l'exercice courant.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association de la Rive-Sud pour la Déficience Intellectuelle au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Hébert Archer CPA Inc.¹

Longueuil, Québec
Le 13 juin 2017

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106887

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017	2016
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	414 917 \$	391 775 \$
Golf	50 300	-
Bingo	70 888	70 584
Cotisations et dons	69 601	50 536
Locations (annexe B)	103 991	103 691
Intérêts et autres revenus	566	325
Activités	172 284	163 559
	882 547	780 470
CHARGES		
Activités (annexe C)	380 846	465 631
Administration générale (annexe D)	302 741	372 156
Golf	24 179	-
Permis de bingo	2 406	4 830
Location (annexe E)	73 728	126 679
	783 900	969 296
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	98 647 \$	(188 826) \$

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	Investis en immo- bilisation	Non affectés	2017 Total	2016 Total
SOLDE AU DÉBUT	(219 691) \$	(103 898) \$	(323 589) \$	(134 763) \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(4 345)	102 992	98 647	(188 826)
ÉMISSION DE DETTE À LONG TERME	(250 000)	250 000	-	-
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	19 975	(19 975)	-	-
SOLDE À LA FIN	(454 061) \$	229 119 \$	(224 942) \$	(323 589) \$

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
BILAN
31 MARS 2017

ACTIF	2017	2016
COURT TERME		
Encaisse	130 597 \$	24 311 \$
Placements temporaires (note 3)	150 305	-
Débiteurs (note 4)	14 820	13 777
Frais payés d'avance	674	674
	296 396	38 762
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	117 820	122 165
	414 216 \$	160 927 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 6)	-	58 702 \$
Créditeurs (note 7)	57 827	33 825
Revenus perçus d'avance	9 450	50 133
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	23 865	11 452
	91 142	154 112
DETTE À LONG TERME (note 8)	548 016	330 404
	639 158	484 516
ACTIFS NETS NÉGATIFS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	(454 061)	(219 691)
NON AFFECTÉS	229 119	(103 898)
	(224 942)	(323 589)
	414 216 \$	160 927 \$

Pour le conseil d'administration,

_____ administrateur

_____ administrateur

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	98 647 \$	(188 826) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 345	6 816
	102 992	(182 010)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	(17 724)	51 552
	85 268	(130 458)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(26 897)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(58 702)	58 702
Emprunt à long terme	250 000	350 000
Remboursement de la dette à long terme	(19 975)	(206 895)
	171 323	201 807
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	256 591	44 452
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) AU DÉBUT	24 311	(20 141)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	280 902 \$	24 311 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association de la Rive-Sud pour la Déficience Intellectuelle, ARSDI (ci après l'association) est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il promouvoit, et au besoin, supplée à la création de services pour les personnes vivant avec un handicap, sensibilise et informe le public sur la réalité des personnes vivant avec un handicap et facilite la normalisation de leur vie. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'association est exempte d'impôts et peut émettre des reçus de dons de bienfaisance.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilisation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Bâtiments	20 ans

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances courus à payer et de la dette à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'association ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2017	2016
Certificat de dépôt, portant intérêt à 0,75 %, encaissable à demande.	150 305 \$	- \$

4. DÉBITEURS

	2017	2016
Clients	13 238 \$	12 708 \$
Sommes à recevoir de l'État	1 582	1 069
	14 820 \$	13 777 \$

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2017

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	93 612 \$	-	93 612 \$	93 612 \$
Bâtiments	1 525 138	1 500 930	24 208	28 553
	1 618 750 \$	1 500 930 \$	117 820 \$	122 165 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'association dispose d'une marge de crédit autorisée sous forme de marge de crédit Visa de 65 000 \$, au taux annuel de 7,75 % et est renouvelable annuellement. Au 31 mars 2017, 65 000 \$ sont disponibles.

7. CRÉDITEURS

	2017	2016
Fournisseurs	791 \$	7 513 \$
Frais courus	22 750	-
Salaires et vacances courus à payer	18 632	10 664
Sommes à remettre à l'État	15 654	15 648
	57 827 \$	33 825 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2017	2016
Emprunt, garanti par le terrain et le bâtiment situés au 3530 Isabelle, d'une valeur nette comptable de 70 001 \$, 4,90 %, remboursable par versements mensuels de 1 964 \$ en capital et intérêts, renouvelable en juin 2021 et échéant en juin 2031.	241 342 \$	-
Emprunt, garanti par le terrain et le bâtiment situés au 240 Saint-Laurent, d'une valeur nette comptable de 36 696 \$, 4,60 %, remboursable par versements mensuels de 2 233 \$ en capital et intérêts, renouvelable en juin 2020 et échéant en juin 2035.	330 539	341 856

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2017

8. DETTE À LONG TERME (suite)

	571 881	341 856
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	23 865	11 452
	548 016 \$	330 404 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018		23 865 \$
2019		24 984 \$
2020		26 208 \$
2021		27 507 \$
2022		28 842 \$

9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2017	2016
Débiteurs	(1 043) \$	13 150 \$
Dons à recevoir	-	3 147
Créditeurs	24 002	(12 788)
Revenus perçus d'avance	(40 683)	48 043
	(17 724) \$	51 552 \$

10. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le fonctionnement de l'association dépend, en partie, des services de nombreux membres bénévoles. Du fait que l'association ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces services ne sont pas pris en compte dans les états financiers. Au cours de l'exercice 2017, l'association a bénéficié de 2 411 heures de bénévolat.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2017.

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2017

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'association n'exige généralement pas de caution. L'association n'encourt aucun risque de concentration de crédit.

Pour les subventions à recevoir, l'association évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'association évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur.

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017	2016
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Agence de la Santé et des services sociaux Montérégie	143 693 \$	122 226 \$
Emplois d'été Canada	19 570	19 346
Subvention Ministère de la famille	37 500	40 500
Autres subventions Québec	191 612	190 127
Autres subventions	22 542	19 576
	414 917 \$	391 775 \$
ANNEXE B - LOCATIONS		
2530, rue Isabelle, Brossard	103 991 \$	103 691 \$
ANNEXE C - ACTIVITÉS		
Salaires et charges sociales	309 651 \$	379 065 \$
Autres frais relatifs aux activités	71 195	86 566
	380 846 \$	465 631 \$
ANNEXE D - ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Salaires et charges sociales	229 686 \$	240 166 \$
Assurances	-	1 194
Déplacements, représentation et publicité	2 431	4 978
Dons et cotisations à des associations	666	611
Entretien et réparations	13 276	64 051
Formation	43	177
Fournitures de bureau et papeterie	8 230	7 854
Frais bancaires et frais de crédit	1 437	2 478
Honoraires professionnels	15 531	39 672
Intérêts sur l'emprunt bancaire	1 764	699
Matériel informatique	2 227	2 560
Mauvaises créances	843	2 190
Réglement de cours	22 750	-
Télécommunications	3 857	5 526
	302 741 \$	372 156 \$

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017	2016
ANNEXE E - LOCATION		
Assurances	11 722 \$	13 447 \$
Énergie	12 478	22 113
Entretien et réparations	20 683	70 393
Intérêts sur dette à long terme	24 500	13 910
Amortissement des immobilisations corporelles	4 345	6 816
	73 728 \$	126 679 \$
